

La redevabilité sociale en Afrique de l'Ouest et du Centre

Abdou Salam FALL (IFAN UCAD), Aminata Tooli FALL (IFAN UCAD) et Rokhaya CISSE (IFAN UCAD), Laurent VIDAL (IRD)

Introduction

La redevabilité, ou le principe de rendre compte, contribue à la gouvernance participative. La littérature sur la redevabilité établit qu'elle se caractérise par l'obligation des officiers publics à informer sur leurs activités et à expliquer leurs démarches, ainsi que la capacité des agences compétentes à imposer des sanctions sur les détenteurs de pouvoir qui violent le principe de transparence (Shedler, 1999). Les deux forces conductrices de la redevabilité sont d'une part, les citoyens qui constituent les bénéficiaires des services publics ; d'autre part, l'Etat qui est responsable de la provision des biens publics et qui construit l'espace de participation pour les citoyens dans la gouvernance. Le *Affiliated Network for Social Accountability* identifie quatre piliers de la redevabilité (ANSA-Africa) :

Premièrement, la capacité et l'organisation des groupes citoyens car l'habileté des acteurs de la société civile à mobiliser les ressources, utiliser les médias effectivement, renforcer leur légitimité ainsi que la qualité de leurs actions sont autant de facteurs importants pour une redevabilité effective.

Deuxièmement, un Etat qui s'engage dans la mise en place de lois, règles et pratiques qui élargissent l'espace nécessaire pour que les citoyens participent dans les institutions de gouvernance. En bref, la promotion d'officiers de gouvernements qui rendent compte et qui sont réceptifs à la participation d'une pluralité d'acteurs de la société et de l'économie.

Troisièmement, un contexte culturel approprié car la réussite de pratiques transparentes est également déterminée par les conditions socio-culturelles. En effet, les techniques et outils de redevabilité doivent être adaptés aux réalités sociales et politiques car dans plusieurs pays en Afrique, les interventions les plus réussies ont pris en compte le contexte socio-culturel afin d'identifier les obstacles à la promotion d'une culture de transparence et de redevabilité.

Enfin, l'accès à l'information est un aspect très important de la redevabilité. La disponibilité ainsi que la qualité de l'information publique permettent aux citoyens de s'impliquer dans la vie civique et aux acteurs étatiques de dialoguer avec les bénéficiaires des services publics.

Dans le contexte des pays africains en voie de développement, il est important de rappeler qu'il faut impliquer les citoyens dans toutes les étapes du développement, de la prise de décision à la mise en pratique. Lorsque les gouvernements créent un espace de participation et de dialogue constructif, une confiance s'installe entre les citoyens et l'Etat, par conséquent les pratiques responsables se diffusent. En Afrique, les interventions mettent de plus en plus l'exergue sur le dialogue entre les gouvernements et les populations. Au Sénégal par exemple, les membres du groupe activiste Y'en A Marre ont initié un projet

« Wax ak sa gox » (dialoguer avec son quartier), permettant aux populations de dialoguer avec les responsables municipaux et de participer aux votes de budgets et autres activités importantes. Ce type d'initiative promeut la démocratie participative et illustre le principe essentiel de la

redevabilité qui est de responsabiliser et de donner une voix aux groupes les moins visibles. Cela permet également d'engager les jeunes et ainsi d'assurer la transmission intergénérationnelle des pratiques responsables. De plus, la redevabilité doit créer un espace politique pour ceux qui traditionnellement, comme les femmes et les enfants dans certaines sociétés, ne détiennent pas de pouvoir. En effet, il est important que les préoccupations des populations soient au cœur de la prise de décisions. On note également l'émergence des interventions de la société civile qui ne s'inscrivent ni dans la redevabilité verticale (entre le citoyen et l'État), ni dans celle horizontale (dans la structure interne de l'État). Les acteurs de la société civile jouent un rôle prépondérant dans la promotion de nouvelles formes de redevabilités davantage pluralistes et fortement mobilisatrices. Même si le principe de la redevabilité est perçu comme une contrainte au pouvoir du gouvernement, il est essentiel de promouvoir une démocratie par le peuple et à son service.

1. Les barrières à la redevabilité en Afrique de l'Ouest et du Centre

Les barrières à la redevabilité sont analysées à travers les questions liées à la gouvernance et la corruption des ressources publiques, à l'accès à l'information, aux médias et technologies de l'information et de la communication (TIC).

Gouvernance et corruption dans la gestion des ressources publiques : Les dysfonctionnements au sein de l'administration africaine qui encouragent la corruption sont le produit de faits historiques mais aussi d'une culture de l'impunité ainsi que l'absence de sanctions. Bayart (1989) explique que la corruption en Afrique est le résultat d'une greffe de l'État européen moderne qui n'a pas marché⁵⁰. En effet, l'installation prématurée d'une bureaucratie en Afrique n'a pas tenu compte des réalités socio-culturelles. Ainsi, des normes se sont développées sans être en harmonie avec la configuration de l'appareil administratif. J.P. Olivier de Sardan (1996) définit la corruption comme une économie morale qui est postcoloniale et synchrétique.

Il explique également que les régimes postcoloniaux ont mis en avant des élites devenues trop puissantes sans que des contrepoids soient établis au préalable. Dans la société contemporaine, l'impunité et l'absence de sanctions sont les obstacles majeurs à la lutte anti-corruption. Les agents sanctionnés sont souvent protégés par les réseaux clientélistes et les sanctions font souvent l'objet de menaces. De plus, les contrôles ne sont pas réguliers et les agents ne sont pas contraints par une obligation de rendre compte à leur hiérarchie. Ceci constitue en effet un obstacle à l'émergence d'une culture de redevabilité. Il faut comprendre la corruption en Afrique comme un ensemble de normes qui ont peu à peu inhibé la bonne gouvernance. Ces normes sont construites autour des relations sociales qui, d'après Lovier De sardan, créent des réseaux de solidarité et un capital de relation interpersonnelles qui instituent une obligation d'assistance mutuelle. Les travaux socio-anthropologiques sur la corruption en Afrique ainsi que sur la relation entre les fonctionnaires et les usagers dans l'administration en Afrique de l'ouest permettent d'identifier les différentes normes sociales qui engendrent la corruption dont on peut citer quelques-unes.

*Le monnayage des services public*⁵¹: il est commun en Afrique que le fonctionnaire fasse payer l'utilisateur pour un service qu'il a l'obligation d'effectuer. *Le réseau relationnel*: En Afrique de

⁵⁰ Bayart, Jean-François, *L'État en Afrique: la politique du ventre*, Fayard, 1989.

⁵¹ Blundo Giorgio et Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest*, Politique Africaine No.83, 2001.

l'Ouest et du Centre, il est important de connaître une personne au sein de l'administration afin d'accéder à leurs services. *L'intermédiation et le courtage* : culturellement, de nombreuses activités en Afrique requièrent l'intervention d'intermédiaires. Cette tendance se reflète également dans l'administration africaine où les rapports entre les fonctionnaires et les courtiers déterminent l'accès aux services publics. En effet, Fall A.S. (2007) indique que dans le cadre des services publics, les acteurs sont souvent inconfortables avec le caractère anonyme des institutions, donc ils identifient un médiateur afin de faciliter l'accès et la qualité des services demandés.⁵²

Il faut également noter que les services administratifs disposent souvent de peu de moyens financiers et les salaires sont souvent dérisoires, ce qui encourage la corruption. Dans de nombreux pays, la lutte contre la corruption se heurte à la volonté de maintenir la stabilité politique. Irene Hors (2000) confirme qu'au Bénin, les contraintes macro-économiques empêchent l'amélioration de la situation financière des fonctionnaires qui pourrait remplacer les gains de la corruption. L'aspect monétaire de la corruption est donc non-négligeable. Dans les pays africains, la valeur de l'intégrité s'efface lorsque le paradigme de la suprématie du profit s'impose sur les relations sociales (Fall A.S., 2007).

Les normes sociales discutées ci-dessus sont originellement positives. Le réseau relationnel, la générosité, la logique d'entraide etc. sont autant de normes qui sont positives mais qui ont peu conduit à une pression sociale qui encourage et banalise les pratiques corruptives. Il est difficile d'exiger une redevabilité lorsqu'en voulant contourner le système, on est soi-même impliqué dans différentes formes de corruption. Comme l'indiquent Vidal L., Fall A.S. & Gadou (2005), « lorsque chacun a quasiment un dossier compromettant sur l'autre, on s'auto-neutralise. » Leur étude sur les professionnels de santé en Afrique de l'Ouest confirme la tolérance de la petite corruption, et affirme que dans le domaine de la santé comme les autres secteurs publics, un des ressorts de la corruption est bien sa légitimation par de nombreuses franges de la société⁵³. Il convient maintenant de se poser la question de savoir comment éviter la banalisation des pratiques corruptives et renforcer la redevabilité en Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'accès à l'information: Afin que les citoyens africains puissent s'engager pleinement dans la promotion de la bonne gouvernance, ils doivent tout d'abord connaître leurs droits. En effet, les citoyens qui connaissent leurs droits et leurs devoirs sont plus susceptibles de s'impliquer dans la vie civique et de demander des comptes à leurs élus locaux. La démocratie et la bonne gouvernance requièrent une citoyenneté active, et pour cela l'accès à l'information est crucial. En Afrique de l'Ouest et du Centre, les citoyens ont souvent peu d'accès à l'information, ce qui inhibe leur compréhension des affaires publiques et les empêche de rendre les gouvernants redevables. Les initiatives de la société civile sur la gouvernance se sont souvent focalisées sur le renforcement de l'accès à l'information et le plaidoyer auprès des gouvernements afin qu'ils rendent plus disponible l'information sur les budgets, les activités des ministères ainsi que l'allocation des ressources publiques.

Dans des occasions comme les élections qui sont un pilier important de la démocratie, l'accès à l'information est un aspect déterminant dans le choix des citoyens. Il y a de nombreux cas en Afrique où la dissémination de l'information sur les candidats et leurs programmes a significativement influencé les résultats électoraux. Au Bénin, et dans d'autres pays de l'Afrique, une organisation de la société civile a mis en place durant les élections présidentielles de 2006 des meetings durant lesquels les candidats du 1^{er} tour ont débattu et présenté leurs programmes

⁵² Fall, Abdou Salam, *Culture, tradition et corruption* dans Corruption Assessment: Senegal, USAID, 2007.

⁵³ Vidal, Laurent, Abdou Salam Fall et Dakouri Gadou, *Les Professionnels de santé en Afrique de l'Ouest : entre savoirs et pratiques*, L'Harmattan, 2005.

politiques. Les résultats de l'évaluation d'impact révèlent que les zones où les meetings se sont déroulés, le taux de participation au vote était plus élevé et le soutien pour les politiques clientélistes plus faible.⁵⁴ Au Congo également, plusieurs interventions ont utilisé les stations radios qui sont très populaires et suivies par plusieurs franges de la société, afin de susciter la prise de conscience des citoyens sur leurs droits, la constitution, les valeurs démocratiques etc.⁵⁵

Les radios communautaires constituent aussi une solution efficace au défi de l'accès à l'information qui, d'autant plus, prévalent dans les zones rurales où le faible taux d'alphabétisation réduit l'accessibilité des informations souvent en français. Guèye (2005) fait le récit de l'expérience de deux communautés rurales (Fissel et Ndiagianiao au Sénégal), où les radios locales ont servi de support afin de faciliter la communication et transmettre l'information sur les budgets participatifs.⁵⁶ Les médias peuvent donc jouer un rôle catalyseur dans le renforcement de l'accès à l'information qui favorise la participation citoyenne. Le PNUD donne aussi l'exemple de la Côte d'Ivoire qui utilise les TIC pour rendre plus transparent et plus crédible le processus électoral. Un système de gestion de l'identification de la population a été mis en œuvre afin de fournir dans de brefs délais des cartes d'identité et d'électeurs infalsifiables (PNUD). Les listes électorales sont également publiées sur l'internet pour rendre possibles des vérifications par les citoyens et pouvoir corriger les éventuelles erreurs. Ce type d'initiative renforce la transparence et contribue de manière efficace à la réduction des fraudes électorales qui sont souvent un frein à l'avancement de la démocratie en Afrique.

Les médias et les TICs : Les médias et les TICs ont un rôle très important dans l'accès à l'information. Ils ont l'avantage d'être accessibles à tous les segments de la société mais facilitent aussi l'action collective en réduisant les barrières logistiques. Mbengue (2009) insiste sur la contribution de l'internet à la participation citoyenne aux processus démocratiques en affirmant qu'il "participe à la formation citoyenne des populations de même qu'il leur permet de mieux comprendre les mécanismes du processus délibératif les concernant".⁹ En effet, de plus en plus de citoyens africains ont accès à l'internet, ce qui leur permet de s'associer à la prise de décisions et de demander aux gouvernants de rendre compte de leur gestion des biens publics.

2. Les opportunités de changement

Des expériences de pratiques favorables à la redevabilité sont indiquées pour refléter la diversité des situations où les acteurs mettent en place des mécanismes de contrôle citoyen en Afrique de l'Ouest et du Centre.

La participation citoyenne: un moyen de renforcer la redevabilité : La participation citoyenne est le pilier de la bonne gouvernance. Lorsque les citoyens ont accès à l'information leur permettant de comprendre les affaires publiques, ils ont la responsabilité de contrôler la gestion de celles-ci et de demander des comptes aux élus . Coulibaly (2008) définit la participation citoyenne comme « la possibilité juridique pour les citoyens, individuellement ou par groupes, n'agissant pas pour le compte d'un organisme étatique, de prendre part à un processus public.

⁵⁴ Devajaran, Shantayanan, Stuti Khemani, and Michael Walton, *Civil Society, Public Action and Accountability in Africa*, Harvard Kennedy School Faculty Research Working Paper Series, 2011.

⁵⁵ Eggen, Manuel, Garbarino Sabine, Grega Pierre et Tshionza Mata Georges, *Evaluation de la participation et de l'imputabilité : Etudes de cas pays : République Démocratique du Congo*, Rapport Final, Mars 2008.

⁵⁶ Gueye, Bara, *Décentralisation et participation citoyenne : Evaluation participative de la décentralisation et amélioration de la transparence budgétaire*, Institut International pour l'Environnement et le Développement, Dossier no 135, Mars 2005.

Le principe de la participation citoyenne oblige donc les dirigeants à encourager la participation des acteurs, aussi bien les citoyens que les membres de la société civile, de suivre et d'évaluer la gestion des ressources publiques. La participation est en d'autres termes le contrôle citoyen de l'action publique, défini comme

« toute action de la part des citoyens ou des organisations de la société civile (OSC) qui vise à contrôler l'action publique ou à obliger l'Etat à rendre comptes aux citoyens ». ¹⁰

La participation citoyenne renforce la redevabilité. Eboko (2015) ¹¹ montre bien comment la participation associative a contribué fortement à démocratiser la prise en charge du VIH/Sida. En effet, les associations de personnes affectées ont ouvert un espace de redevabilité en santé publique alors qu'auparavant l'approche technocratique prévalait davantage en épidémiologie. Ainsi, en Afrique de l'Ouest et du Centre, plusieurs initiatives ont été menées par des associations de jeunes et de femmes ainsi qu'une diversité d'organisations de la société civile.

⁹Mbengue, Moustapha, *Enjeux et pratiques de la gouvernance électronique en Afrique de l'Ouest*, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Décembre 2009.

¹⁰Coulibaly, Siaka, *Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique*, Forum Social de l'Afrique de l'Ouest, Janvier 2008.

¹¹Fred Eboko, *Repenser l'action publique en Afrique. Du sida à l'analyse de la globalisation des politiques publiques en Afrique*, Karthala, Paris, 2015, 262 p.

Les Systèmes d'Information Populaires (SIP) au Sénégal : les TICs au service de la citoyenneté¹²

Les Systèmes d'Information Populaires du Sénégal (SIP) se présentent aujourd'hui comme un modèle d'appropriation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Les SIP sont un système d'information décentralisé. Les objectifs principaux d'un SIP sont : La mise en place d'un flux d'informations entre les autorités locales, leurs services techniques, les associations, les populations et le secteur privé ; La définition d'un cadre d'analyse et de recherche populaire pratique des acteurs sur la gestion urbaine et le dialogue entre société civile et autorités locales / pouvoirs publics ; L'identification des problèmes et des éléments de lutte contre la pauvreté pour la mise en place de mécanismes de développement communautaire.

Les médias et les TICs jouent donc un rôle important dans la propagation de l'information et l'implication des citoyens dans la vie civique. La connaissance des droits et l'accès à la bonne information permettent aux citoyens de mieux comprendre les processus politiques et de renforcer leur capacité à rendre redevables leurs dirigeants. En Afrique de l'Ouest et du Centre, la révolution numérique crée de nouvelles plateformes d'expression de la citoyenneté et participe ainsi à la promotion de la démocratie.

L'associativité est en effet un modèle d'action collective qui participe au renouvellement de la gouvernance locale. Les associations de femmes favorisent l'insertion sociale de diverses franges de la société et créent toutes sortes d'innovations et de stratégies qui guident les politiques locales. Les femmes en Afrique jouent un rôle important dans le renforcement de la participation citoyenne. Elles sont souvent impliquées dans la création d'associations qui œuvrent dans différents domaines de la gouvernance nationale et locale. « *La démocratie n'est pas un sport de spectateurs* » (Antoine Bevort)¹³.

Le Parlement des Jeunes Femmes au Ghana est un exemple d'organisation qui a réussi à renforcer la participation des femmes à la vie civique et politique. Il a aussi démontré le rôle important des femmes africaines dans le renforcement de la participation et de la redevabilité. Le parlement a été créé en 2009 et est constitué de jeunes femmes du nord du Ghana. Les femmes organisent des débats sur des questions d'actualité ainsi que des thématiques spécifiques relatives à la condition féminine, notamment la violence conjugale, la discrimination, la parité etc.¹⁴ Suite aux débats, les résumés sont diffusés et utilisés comme plaidoyer et support de mobilisation. La participation citoyenne des jeunes à travers les TICs demeure un moyen de revendication et d'expression de leurs droits.

¹²Mbengue, Moustapha, *Contribution des usages citoyens de l'Internet à la gouvernance locale et au développement communautaire au Sénégal : Le cas des Systèmes d'Information Populaires*, Mémoire de fin d'Etudes, Université de Paris 8 Vincennes, 2004. 13Bevort, Antoine, *Pour une démocratie participative*, Presses de Sciences Po, 2002, 136 p.

¹⁴Greenhalf, Jessica et McGee Rosemary, *Jeunes citoyens : les jeunes et la gouvernance participative en Afrique*, Institute for Development Studies, Participatory Learning and Action, 2012.

L'exemple des jeunes du Cameroun et la cartographie¹⁵

En 2008, Plan International a initié le programme YETAM (Émancipation des jeunes par la technologie, les arts et les médias) au Mozambique, au Kenya et au Cameroun. YETAM utilise une approche participative, en créant un environnement où les jeunes, âgés de 12 à 21 ans, peuvent occuper le devant de la scène dans l'identification des ressources, la mise en avant des questions qui les touchent, la suggestion de solutions et leur mise en œuvre. Le programme utilise les nouvelles technologies, les arts et les médias comme des outils pour recueillir l'information sur ses principaux thèmes.

Dans plusieurs régions du Cameroun, les jeunes n'ont qu'un accès restreint aux circuits formels et informels de participation. Avec le projet YETAM, les jeunes ont pris conscience de leurs droits et de la manière de les faire valoir auprès des obligataires. Dans le cadre de la production des cartes numériques, les jeunes sont exposés aux réalités de leurs communes et forment des liens avec les membres des conseils locaux qui ont commencé à voir les jeunes comme des individus ayant des idées, des compétences et des opinions à prendre en compte.

Ces types d'expériences démontrent qu'il existe des opportunités qui révèlent la capacité et l'organisation des groupes citoyens à mobiliser les ressources, utiliser les médias effectivement et renforcer leur légitimité. L'habileté des acteurs de la société civile ainsi que la qualité de leurs actions sont des conditions pour une redevabilité effective.¹⁶

La transparence : un instrument clé de la redevabilité

En Afrique de l'Ouest et du Centre, les organisations de la société civile luttent activement dans la promotion de la transparence dans la gestion des affaires aussi bien publiques que privées. En matière de transparence, Gaventa & McGee (2010) affirment que les actions collectives et les stratégies de mobilisation massive ont plus d'impact que les actions individuelles des citoyens et consommateurs.¹⁷ En effet, les associations et manifestations populaires œuvrent plus souvent que les citoyens individuels dans le plaidoyer, la pression électorale et diverses stratégies de promotion de la transparence dans la gouvernance.

En effet, un des éléments clés de la redevabilité est la participation des populations dans le processus de prise de décision. C'est dans cette dynamique que les budgets participatifs ont été expérimentés dans plusieurs pays en Afrique francophone et permettent de renforcer la citoyenneté et de promouvoir la justice sociale à travers une allocation transparente des ressources. Les budgets participatifs sont des meilleures illustrations du progrès dans le domaine de la transparence en Afrique.

L'exemple des budgets participatifs¹⁸

Le budget participatif est un instrument de démocratisation de la gestion publique qui s'appuie sur deux principes fondamentaux : la participation et la transparence.

La participation : dans le processus du budget participatif, le citoyen est associé à la prise de décision sur la nature et le volume des travaux publics et des services à fournir, et se trouve impliqué directement dans l'optimisation des ressources publiques et dans la recherche d'efficacité des prestations de services. En définissant les priorités dans l'utilisation des

¹⁵Greenhalf & McGee, 2012.

¹⁶Affiliated Network for Social Accountability (ANSA-Africa)

¹⁷Gaventa John and Rosemary McGee, *Review of Impact and Effectiveness of Transparency and Accountability Initiatives: Synthesis Report*, Institute of Development Studies, October 2010.

¹⁸ENDA ECOPOP, *Expériences de Budget Participatif en Afrique Francophone et à Madagascar*, Aout 2006.

ressources, le citoyen qui intervient sur le budget participatif délibère sur le rôle de l'État. Le budget participatif favorise ainsi l'exercice d'une citoyenneté active.

Exemple de budget participatif Fissel, Sénégal

Un élément clé de la redevabilité est la participation des populations dans les processus de prise de décision. C'est dans cette dynamique que les budgets participatifs ont été expérimentés dans plusieurs pays en Afrique francophone. Le budget participatif permet en effet de renforcer la citoyenneté et de promouvoir la justice sociale à travers une allocation transparente des ressources. Dans la communauté rurale de Fissel au Sénégal, la budgétisation participative a été adoptée comme un outil de promotion de l'inclusion et de la gouvernance transparente. Le budget participatif à Fissel est né d'une prise de conscience des populations de leur faible participation à la gouvernance locale. C'est ainsi qu'un programme de recherche pilote sur le renforcement de la participation des citoyens au développement local a été mis en place. Les résultats de la budgétisation participative à Fissel ont révélé que la participation au processus de décentralisation s'est largement améliorée. De nombreux citoyens ont déclaré que depuis l'initiative de budget participatif, ils sont plus disposés à payer leurs impôts car ils ont plus d'information et de contrôle sur leurs contributions. De plus, les groupes sociaux traditionnellement moins impliqués dans la prise de décision locale tels que les femmes et les jeunes ont déclaré que la budgétisation participative leur a permis de mieux comprendre les processus de planification budgétaire. Ils ont également manifesté leur engagement à s'impliquer davantage dans les processus de décision concernant l'allocation des ressources locales. L'expérience du budget participatif à Fissel démontre l'importance de l'inclusion des populations dans les prises de décision publiques. Le cas de Fissel est très intéressant dans la mesure où l'initiative est non seulement le résultat d'une réflexion et d'une prise de conscience collectives, mais résulte aussi l'appui de la société civile et des collectivités locales. L'expérience de Fissel a aussi permis l'organisation d'ateliers et de forums durant lesquels d'autres collectivités locales sénégalaises et africaines ont pu renforcer leurs connaissances sur la transparence budgétaire et envisager de mettre en place des mécanismes similaires. La diffusion de ce type d'expérience est importante pour la promotion des bonnes pratiques de gouvernance en Afrique pouvant impliquer les jeunes et les enfants car ce sont toutes les composantes de la société qui y participent.

Le budget participatif favorise la communication directe entre populations et élus locaux. Par ce processus, les élus locaux sont tenus de rendre compte de la gestion des ressources publiques dont ils sont délégués. Ainsi, s'instaure une culture de transparence et d'accès équitable à l'information qui sont des éléments clés d'une bonne gouvernance locale. L'une des premières expériences de budget participatif en Afrique francophone a démarré dans une communauté rurale du Sénégal dénommée Fissel. Le cas de Fissel est très intéressant dans la mesure où l'initiative est non seulement le résultat d'une réflexion et d'une prise de conscience collective, mais aussi l'appui de la société civile ainsi que des collectivités locales.

À Fissel, la budgétisation participative a été adoptée comme un outil de promotion de l'inclusion et de la gouvernance transparente. Le budget participatif est né d'une prise de conscience des populations de leur faible participation à la gouvernance locale. C'est ainsi qu'un programme de recherche pilote sur le renforcement de la participation des citoyens au développement local a été mis en place. Les résultats de la budgétisation participative à Fissel ont révélé que la participation au processus de décentralisation s'est largement améliorée. De nombreux citoyens ont déclaré que depuis l'initiative de budget participatif,

ils sont plus disposés à payer leurs impôts car ils ont plus d'information et de contrôle sur leurs contributions (Guèye, 2005). La diffusion de ce type d'expérience est importante pour la promotion des bonnes pratiques de gouvernance en Afrique.

Les budgets participatifs renforcent le dialogue entre les communautés et les élus locaux pour une meilleure prise en compte des besoins des populations dans la planification des politiques publiques. En outre, ils apportent de la lumière aux pratiques corruptives et violations des règles financières. De ce fait, Fall (2007) rappelle qu'il n'y a aucune culture qui serait intrinsèquement plus inclinée à la corruption que d'autres. En effet, la perception selon laquelle la gouvernance corruptive est programmée dans le fonctionnement des sociétés du Sud doit être rectifiée car elle ignore les goulots qui ont perturbé la régulation effective de celles-ci. Tout contexte culturel peut être manipulé pour trouver de la légitimité

à des pratiques déviantes des normes sociales. Inversement, toute réussite de pratiques transparentes est déterminée par la valorisation du contexte socio-culturel.

Renforcer la citoyenneté

Les initiatives de promotion de la transparence ne se limitent pas à l'adoption de budget participatif. Il existe d'autres stratégies de renforcement de la transparence telles que le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs et l'Initiative qui rapproche les décideurs des citoyens.

Le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs¹⁹ : Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ou MAEP est un instrument établi par et pour les États africains. Regroupant 34 pays sur 54 sur la base d'une adhésion volontaire, il est destiné à évaluer les pratiques des États en matière de gouvernance, dans quatre domaines : la démocratie et la gouvernance politique, la gouvernance et la gestion économiques, la gouvernance d'entreprise et le développement socio-économique. Le but est de suivre les progrès des pays dans la mise en œuvre des programmes et des priorités du NEPAD (UNECA, 2016). En garantissant à la fois une auto-évaluation de l'État, une évaluation externe et enfin une évaluation par les pairs, le mécanisme offre l'opportunité d'une double-fenêtre de dialogue : entre l'État et sa société civile et entre les États eux-mêmes. Les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre qui ont adhéré au MAEP incluent : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la Guinée Équatoriale, le Gabon, le Ghana, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad et le Togo.

Même si on constate que globalement, les initiatives de renforcement de la bonne gouvernance en Afrique sont de plus en plus menées par des citoyens à travers différentes innovations, il est important de revenir sur quelques actions menées par des organisations de la société civile qui assurent effectivement le rôle de contre-pouvoirs.

¹⁹Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP), 2014.

L'exemple de la Coalition Nationale EPT du Burkina Faso (CN-EPT/BF)²⁰

Au Burkina Faso, la coalition nationale EPT a contribué à institutionnaliser les relations entre le gouvernement et la société civile pour assurer la participation effective des citoyens au suivi des plans et des budgets de l'éducation. La Coalition Nationale EPT du Burkina Faso est un réseau constitué de diverses organisations de la société civile qui mènent campagne pour l'accès de tous les citoyens à une éducation gratuite de qualité, en s'intéressant en particulier aux groupes marginalisés (communautés rurales, femmes et filles). Les fonds du CSEF ont permis à la Coalition Nationale EPT d'exercer des pressions sur le gouvernement, le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation et sur les parlementaires en leur demandant d'accorder davantage d'espace à la société civile pour lui permettre de participer à la planification, l'exécution et le suivi des politiques sectorielles, et de faciliter l'accès public aux informations relatives à l'éducation. La coalition a également entrepris un suivi participatif du budget du secteur de l'éducation et des dépenses du gouvernement.

Ce suivi, qui associe la population, permet d'appréhender les raisons des faibles impacts des stratégies sur la pauvreté. Il permet de dégager des informations additionnelles susceptibles d'aider à identifier les causes des bonnes et/ou des mauvaises performances des différents secteurs afin d'engager des actions correctives conséquentes. C'est donc une démarche recommandée pour un système de gouvernance concertée, où la promotion du développement à la base est à l'ordre du jour. Pareillement, cette vision de gouvernance multidimensionnelle devient une opportunité engageant les Etats à la mise en place de lois, règles et pratiques qui élargissent l'espace nécessaire pour que les citoyens participent dans les institutions de gouvernance. En bref, cette culture d'ouverture viserait la promotion d'officiers de gouvernements qui rendent compte et qui sont réceptifs à la participation d'une pluralité d'acteurs de la société et de l'économie.

3. Les gaps dans les connaissances en Afrique de l'Ouest et du Centre

La littérature sur la redevabilité en Afrique de l'Ouest et du Centre met l'accent sur les thèmes tels que la transparence budgétaire et les dispositions légales qui assurent la gouvernabilité au plan national. La question de la gouvernance est largement abordée : Blundo et Olivier de Sardan (2007), Booth (2012), Fall (2005), Mbengue (2009). Ces auteurs insistent sur l'absence de mécanismes de sanctions pouvant freiner la corruption qui est un véritable fléau en Afrique de l'Ouest et du Centre. D'après leurs recherches sur la corruption quotidienne, la relation entre les fonctionnaires et les usagers ainsi que l'organisation des pouvoirs au sein de l'administration, il apparaît que la bonne gouvernance en Afrique n'est encore que théorique. La littérature anglophone identifie plusieurs expérimentations de la redevabilité menées par des ONGs, des acteurs locaux ainsi que la société civile qui donnent espoir que la réussite de certaines initiatives en Afrique peut aboutir à une meilleure diffusion des bonnes pratiques. En effet, Ayer et al (2010), Devajaran et al (2011), Mcneil & Malena (2010) et Fletcher (2013) présentent d'importantes analyses sur les initiatives de bonne gouvernance en Afrique et les leçons à en tirer.

²⁰Fonds de la société civile pour l'éducation, *Plaidoyer de la société civile : études de cas sur les bonnes pratiques en Afrique*, Juin 2014.

Cependant, les œuvres discutant des modes de gouvernance locale et leur impact sur la perception de la gouvernance et du rôle des contre-pouvoirs sont assez limitées. Outre l'ouvrage de Jean-Pierre Olivier de Sardan intitulé « *Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest* », et d'autres collaborations avec Giorgio Blundo sur la corruption et la gouvernance en Afrique qui apportent d'importants éclaircissements sur les types de gouvernance en Afrique de l'Ouest, peu de travaux scientifiques se penchent sur cette question. Afin de comprendre les facteurs tels que la corruption, le népotisme et les autres obstacles à la redevabilité, il serait nécessaire de réfléchir sur les systèmes traditionnels et coloniaux qui ont permis l'installation de pratiques irrespectueuses des principes de la bonne gouvernance. Il faudra également identifier et analyser l'évolution des normes sociales et leurs facteurs explicatifs.

La littérature socio-anthropologique sur la santé et l'action publique en Afrique permet de ressortir l'importance de la mobilisation et le contrôle citoyen dans le renforcement de la redevabilité. Les travaux de Fred Eboko au sujet de la lutte contre le Sida en Afrique offrent une analyse pertinente de l'impact de l'engagement citoyen et la mobilisation des associations de la société civile sur le façonnement des politiques publiques africaines. En effet, Eboko démontre que la forte mobilisation des acteurs de la santé en collaboration avec les organisations internationales a réussi à pousser les Etats africains à mieux penser les politiques publiques et à mettre en place des outils de redevabilité assurant l'efficacité de leurs actions. Les travaux de Francis Akindés sur les mouvements sociaux en Afrique ainsi que les rites funéraires et épidémies en Côte d'Ivoire dans le contexte de la crise d'Ebola renforcent également cette idée de complémentarité entre les mouvements sociaux et l'Etat dans la planification des politiques publiques. L'étude sur les rites funéraires et la crise d'Ebola renseigne sur la relation entre les pratiques sociales et la santé, ainsi que les leçons pour la régulation des politiques publiques.

Concernant la participation, il existe un bon nombre d'œuvres traitant la question de la participation des femmes et des jeunes à la gestion des affaires publiques et au développement de manière générale. Cependant, même si le leadership des femmes Africaines dans la gouvernance est largement discuté, la question de l'intégration des besoins des femmes dans la planification des politiques publiques n'est pas suffisamment abordée. En effet, il existe une différence entre participer à la mise en œuvre de programmes de développement, et être pris en compte dans l'organisation de la vie publique à travers des budgets sensibles à la question du genre par exemple.

La redevabilité inclut la création d'un espace pour les groupes qui, traditionnellement, ne détiennent pas beaucoup de pouvoir. Cet espace doit non seulement leur servir de plateforme de mobilisation sociale, mais il doit également refléter leurs besoins et attentes. De même pour les jeunes et les enfants, il serait nécessaire d'aller au-delà de la question des mouvements sociaux initiés par les jeunes pour déterminer si ceux-ci sont pris en compte dans la planification publique. Les gouvernements africains permettent aux jeunes et aux femmes de revendiquer librement leurs droits, mais sont-ils sanctionnés ou rappelés à l'ordre lorsqu'ils ne respectent pas les droits des femmes et des enfants ? Les droits et libertés des citoyens sont-ils protégés par des mécanismes efficaces de régulation de l'information et du droit privé ? Ces questions sont importantes et méritent de plus amples considérations dans la littérature sur la redevabilité. Il existe sans doute des enquêtes sur ces thèmes au niveau local, mais la littérature socio-anthropologique en Afrique de l'Ouest et du Centre n'a pas encore assez abordé cette problématique.

S'agissant de la citoyenneté, on note un gap en rapport avec la question de l'éducation civique et la responsabilité collective. En effet, de nombreux travaux interrogent la citoyenneté et son implication dans la promotion de la démocratie : Gnabeli (2013), Greenhalf & McGee (2012), Mbengue (2004). Cependant, l'importance de la promotion du sens civique à travers les programmes éducationnels n'est pas très abordée dans la littérature. La redevabilité est un principe éthique qui doit être transmis aux individus dès le jeune âge, d'où l'importance d'une éducation qui met en relief les bonnes pratiques et qui assure la transmission intergénérationnelle. Au sein de la société, il est important de renforcer les capacités des plus âgés et les plus habiles afin de développer leur leadership et ainsi assurer la transmission intergénérationnelle du savoir et de l'éthique. La connaissance de soi et de son environnement familial et la responsabilité collective sont des aspects importants de la citoyenneté qui permettent aux individus de cultiver un sens civique et de prendre conscience de leur rôle social. L'importance de la participation à la vie culturelle et sociale renforce le contrôle citoyen et promeut la redevabilité.

Les travaux de Jesse Ribot (2007,2012) ont permis de ressortir l'importance de la décentralisation ainsi que son impact sur la démocratie. Les œuvres sur la décentralisation en Afrique de l'Ouest et du Centre démontrent son effet positif sur la démocratie et le renforcement de la redevabilité. Au niveau local, les processus de décentralisation ont permis une meilleure répartition des pouvoirs ainsi que la mise en place de mécanismes de transparence. L'ouvrage de Bara Guèye (2005) sur la décentralisation et la transparence budgétaire apporte une lumière importante sur le contrôle citoyen et l'implication des citoyens dans la gestion des affaires publiques. Toutefois, les initiatives discutées dans la littérature sur la décentralisation sont toutes des actions menées à petite échelle. Il serait donc intéressant de s'interroger sur la perception sur la décentralisation au niveau national, ainsi que les défis auxquels elle fait face.

Conclusion

L'étude de l'Afrique précoloniale révèle qu'il a existé des régimes démocratiques qui montrent que l'absolutisme n'est pas une caractéristique inhérente de la gouvernance africaine. Les recherches des socio-anthropologues et des historiens en Afrique indiquent que les modes de gouvernance dans l'Afrique précoloniale étaient démocratiques, pluralistes et organisés de façon à respecter les principes de la redevabilité. Ceci contredit la description populaire de l'Afrique traditionnelle avec ses dirigeants autocratiques. Il apparaît que la pression des individus garantissait l'exécution des décisions communes. Les chefs politiques coexistaient avec une diversité d'acteurs tels que les chefs lignagers, les maîtres de parole, les maîtres des ressources foncières, les devins etc. sans qui ils ne pouvaient fonctionner pleinement. Meillassoux (1986)²¹ explique que dans l'essentiel des royaumes africains, on retrouvait un conseil chargé de tempérer le pouvoir politique. L'idée de la concertation et du consensus ne se trouve pas seulement dans l'exemple de la palabre africaine. Des contre-pouvoirs institués demeurent une tradition de régulation sociale et politique. La charte du Mande créée au 13ème siècle dans l'empire de Soundiata Keita, incluait un article dédié à la redevabilité. En effet, le concept Kolagnokorognoya désigne

« l'obligation de faire connaître, de rendre compte des actes que l'on pose en matière de gouvernance de la cité, et du pays à niveau utile ».²²

Aujourd'hui, la littérature sur la redevabilité s'intéresse davantage aux institutions formelles telles que l'Etat et ses entités. Il est cependant important d'analyser l'approche du bas vers le haut, c'est à dire les relations entre les individus et leurs représentants politiques. Cela permet de mieux comprendre la perception des citoyens par rapport à la gouvernance. Bratton & Logan (2006)²³ ont réalisé une importante enquête sur la perception des africains sur la redevabilité aussi bien horizontale que verticale. O'Donnell définit la redevabilité horizontale comme les contraintes imposées par l'Etat sur lui-même, ou plus précisément, par une institution de gouvernement sur une autre.²⁴

Quant à la redevabilité verticale, elle renvoie à la responsabilisation des élus et les liens traditionnels entre les citoyens et l'Etat. Les études de Bratton & Logan s'appuient sur les résultats de 25397 interviews menées en 2005-2006 par l'Afrobaromètre et concernant 18 pays y compris des pays d'Afrique de l'Ouest comme le Sénégal, le Bénin, le Ghana et le Nigeria. Elles révèlent que les africains soutiennent les processus démocratiques, mais ne se perçoivent pas comme responsables de contrôler l'action des dirigeants. Bratton & Logan en déduisent que le potentiel de la démocratie n'est pas atteint car les citoyens ne revendiquent pas pleinement leurs droits politiques et ont tendance à déléguer la responsabilité de superviser les représentants politiques à d'autres acteurs politiques. Cependant, il est important de noter que les mouvements sociaux africains qui ont suivi le printemps arabe ont démontré l'engagement des africains dans la lutte pour la démocratie. On assiste en Afrique depuis les années 2000 à une affirmation de la société civile davantage exigeante dans sa volonté d'influencer les politiques publiques ainsi qu'à une mise en place par les Etats de dispositifs complexes de contrôle de l'action publique.²⁵

²¹Meillassoux, Claude, *Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent*, Presses Universitaires de France, 1986.

²²Toé, Richard, *La redevabilité du pouvoir*, Colloque de Bamako organisé par l'Institut de Recherche et débat sur la gouvernance (IRG).

²³Bratton, Michael and Carolyn Logan, *Voters but not yet citizens: the weak demand for political accountability in Africa's unclaimed democracies*, Afrobarometer Working Paper 63, 2006.

²⁴O'Donnell, Guillermo, *Horizontal accountability in new democracies*, Journal of Democracy Vol 9, 1998.

²⁵Fall, Abdou Salam, *La gouvernance multidimensionnelle et la reconfiguration des interactions entre les Etats et les mouvements citoyens en Afrique de l'Ouest et du Centre*, in : *Anthropologies et Sociétés* Vol 29, 2005, Montréal.

Bibliographie

Redevabilité en Afrique

Akindes Frances et Ousmane Zina, *L'Etat face au mouvement social en Afrique*, Revue projet, 2016

Ayer Victoria, Mario Claasen and Carmen Alpin Lardies, *Social accountability in Africa: practitioners' experiences and lessons*, Affiliated Network for Social Accountability (ANSA-Africa), 2010.

Blundo, Giorgio, *Le roi n'est pas un parent: Les multiples redevabilités au sein de l'Etat postcolonial en Afrique* in *Faire des sciences sociales: Critiquer*, Editions de l'EHESS: 9-86, 2012

Cotula, Lorenzo et Giedre Jokubauskaite, *Investissements fonciers, redevabilité et cadre légal: Leçons d'Afrique de l'Ouest*, Institut International pour l'Environnement et le Développement, 2016

Devajaran, Shantayanan, Stuti Khemani, and Michael Walton, *Civil Society, Public Action and Accountability in Africa*, Havard Kennedy School Faculty Research Working Paper Series, 2011

Eboko, Fred, *Repenser l'action publique en Afrique : du Sida à l'analyse de la globalisation des politiques publiques*, Karthala, 2015

Eboko, Fred, Fatoumata Hane, Elise Demange et Sylvain Faye, *Gouvernance et Sida en Afrique : instruments de l'action publique internationale, à partir de l'exemple du Fonds Mondial*, Monde en Développement Vol.14 no. 170, 2015

Egrot M., & comité de coordination du RACEE, *Mobiliser les sciences sociales en Afrique de l'Ouest à propos de la riposte face à l'épidémie d'Ebola : une première?*, Transition humanitaire et réflexion éthique en Côte d'Ivoire, Comité Scientifique de la Croix Rouge, 2016

Eteme, David, *Gouvernance de redevance forestière annuelle et citoyenne au Cameroun : Analyse des dynamiques locales autour de la redevabilité et leçons pour la REDD+*, Initiative pour la gouvernance démocratique des forêts (RFGI), Document de Travail No. 19, 2015

Houtzager Peter and Anuradha Joshi, *Widgets or watchdogs? Conceptual explorations in social accountability*, in *Public Management Review* Vol 14 Issue 2. March 2012

Mbilizi, Billy et Alphone M. Ngonga, *Déficit de redevabilité dans la gestion de la rente forestière communautaire : Le cas de Yasekwe en province orientale (République Démocratique du Congo)*,

Initiative pour la gouvernance démocratique des forêts (RFGI), Document de Travail No. 18, 2015

McNeil, Mary and Carmen Malena, *Demanding Good Governance: Lessons from Social Accountability Initiatives in Africa*, The World Bank, 2010

Schedler, Andreas, Larry Diamond and Marc Plattner, *The Self-restraining State: Power and Accountability in New Democracies*, Lynne Rienner Publishers, 1999

Tembo Fletcher, *Rethinking social accountability in Africa: lessons from the Mwananchi Program*, Overseas Development Institute, September 2013

The World Bank, *State-Society Synergy for Accountability : Lessons for the World Bank*, World Bank Working Paper No. 30, May 2004

Citoyenneté

Gnabeli, Roch Yao, *Citoyennetés et Transformations Sociales en Afrique*, Carrefour Africain de Recherche et d'Echanges pour le Développement (CAREDE), Revue Perspectives & Sociétés, Vol 5, no.1 et 2, 2013

Greenhalf, Jessica et McGee Rosemary, *Jeunes citoyens : les jeunes et la gouvernance participative en Afrique*, Institute for Development Studies, Participatory Learning and Action, 2012

Kayumba, Arthur Omar, *Jeunes et Democratie en Republique Democratique du Congo*, Dynamique Citoyenne de Participation des Jeunes a la Consolidation de la Democratie et de l'Etat de Droit, Parlement des eunes de la Republique Democratique du Congo

Mbengue, Moustapha, *Contribu on des usages citoyens de l'Internet à la gouvernance locale et au développement communautaire au Sénégal : Le cas des Systèmes d'Information Populaires*, Mémoire de fin d'Etudes, Université de Paris Vincennes,

Participation

Dialog Global, *Les Budgets Participatifs dans le Monde : une étude transnationale*, Service pour les Communes du Monde, N°25, Décembre 2014

Gueye, Mame Safietou Djamil, *Genre et Gouvernance urbaine au Sénégal : la participation des femmes à la gestion urbaine*, Presses universitaires de Louvain, 2009

Eggen, Manuel, Garbarino Sabine, Grega Pierre et Tshionza Mata Georges, *Evaluation de la participation et de l'imputabilité : Etudes de cas pays : République Démocratique du Congo*, Rapport Final, Mars 2008

ENDA ECOPOP, *Expériences de Budget Participatif en Afrique Francophone et a Madagascar*, Aout 2006

Lebovics, Maxime, *Analyse des apports et contraintes du développement participatif*, Revue Afrique Contemporaine No. 3, 2007

Observatoire du Changement Social, *Mise en Œuvre de la Phase Pilote du Suivi d'Impact*

Local Participatif (SILP) dans les Secteurs Sociaux (Education, Sante et Eau/Assainissement), Rapport de Synthèse, Juillet 2014

Gouvernance

Blundo, Giorgio and Jean-Pierre Olivier de Sardan, *tat et corrup on en Afrique: ne anthropologie compara ve des rela ons entre fonc onaires et usagers énin, iger, Sénégal*), APAD/Karthala, 2007

Booth David, *Development as a collective action problem: addressing the real challenges of African governance*, Overseas Development Institute, Africa Power and Politics Program, October 2012

Fall, Abdou Salam, *La gouvernance multidimensionnelle et la reconfiguration des interactions entre les Etats et les mouvements citoyens en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Revue Anthropologie et Sociétés, Vol. 29, No. 3, 2005

Fonds de la société civile pour l'éducation, *Plaidoyer de la société civile : études de cas sur les bonnes pratiques en Afrique*, Juin 2014

Mbengue, Moustapha, *Enjeux et pra ques de la gouvernance électronique en Afrique de l'Ouest*, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Décembre 2009

Niang, Abdoulaye, *Dynamique et Rôle Economique et Social du Secteur informel des TIC en Afrique Francophone*, Institut des Sciences de la Communication CNRS/Paris-Sorbonne, <http://www.iscc.cnrs.fr/spip.php?article1272>

Olivier De Sardan, Jean Pierre, *Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest*, Document de Travail No. 4, Novembre 2009

Sidibé, Michel, *La jeunesse pour une autre gouvernance en Afrique*, ONUSIDA, Décembre 2012

Union Africaine, Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance, Janvier 2007

Transparence

Blundo Giorgio et Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest*, Politique Africaine No. 83, 2001

Blundo, Giorgio and Jean-Pierre Olivier de Sardan, *tat et corrup on en Afrique: ne anthropologie compara ve des rela ons entre fonc onaires et usagers énin, iger, Sénégal*), APAD/Karthala, 2007

Coulibaly, Siaka, *Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique*, Forum Social de l'Afrique de l'Ouest, Janvier 2008

Gaventa John and Rosemary McGee, Review of Impact and Effectiveness of Transparency and Accountability Initiatives: Synthesis Report, Institute of Development Studies, October 2010

Décentralisation

Billaz, René, Tarik Dahou et Marc Totté, *La décentralisation en Afrique de l'Ouest-Entre Politique et Développement*, Karthala-ENDA GRAF, 2003

Gueye, Bara, *Décentralisation et participation citoyenne : Evaluation participative de la décentralisation et amélioration de la transparence budgétaire*, Institut International pour l'Environnement et le Développement, Dossier no 135, Mars 2005

Hagberg Stan, *Decentralization and citizen participation in West Africa*, Bulletin de l'Association Euro-Africaine pour l'Anthropologie du Changement Social et du Développement (APAD), No. 31-32, 2010

Ribot, Jesse, *Choix, reconnaissance et effets de la décentralisation sur la démocratie*, Initiative pour la gouvernance démocratique des forêts (RFGI), Document de Travail No. 5, 2012

Ribot, Jesse, *Dans l'Attente de la Démocratie : La Politique des Choix dans la Décentralisation de la Gestion des Ressources Naturelles*, World Resources Institute, 2007

Union Africaine, *Charte Africaine des Valeurs et des Principes de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale et du Développement Local*, Juin 2014.

Fall A.S., Tooli Fall A., Cissé R., Vidal Laurent. (2017)

La redevabilité sociale en Afrique de l'Ouest

In : Vidal Laurent (coord.). Renforcement de la recherche en sciences sociales en appui des priorités régionales du bureau Régional Afrique de l'Ouest et du centre de l'Unicef : analyses thématiques

Dakar (SEN) ; Dakar : IRD ; Unicef, 111-132.